



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75

AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

WEBINAIRE - Droit connexe applicable aux lotissements

CONTEXTE

Depuis 2007, les réformes en matière d'urbanisme se succèdent de manière incessante. Le géomètre-expert, dans le cadre de ses activités liées aux lotissements, est souvent considéré comme le «sachant», spécialiste de l'autorisation d'urbanisme qui y est attachée. Si cette compétence est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Un ensemble complexe et fourni de réglementations connexes est également applicable aux lotissements soumis à permis d'aménager. A titre d'exemples, on retrouve notamment les lois sur l'eau, l'environnement, le patrimoine, l'archéologie, l'accessibilité, etc. La méconnaissance de ces réglementations peut entraîner de graves complications dans le bon déroulement de l'opération d'aménagement. L'objectif de cette formation est de balayer de manière exhaustive l'ensemble des réglementations connexes applicables aux lotissements soumis à permis d'aménager.

PROGRAMME

Le format de cette formation est basé sur un questionnaire comportant 55 interrogations auxquelles nous répondrons de manière claire et détaillée.

A titre d'exemples:

- > Mon lotissement est-il soumis au dépôt d'un dossier au titre de la loi sur l'eau?
- > Quelles démarches dois-je accomplir auprès des gestionnaires de réseaux avant la réalisation du lotissement?
- > Mon lotissement est-il impacté par la réglementation relative à l'archéologie préventive?
- > Mon projet de lotissement est-il soumis à étude d'impact?

Modalités de participation

Après vous êtes inscrit en ligne, vous recevrez un lien de connexion pour rejoindre la salle de formation par visioconférence sur l'application de communication collaborative Microsoft Teams, qu'il faudra installer préalablement à la formation.

Vous ne pourrez utiliser que l'adresse email renseignée lors de l'inscription.

Il est recommandé de tester l'installation de l'application avant le début de la formation .